

## FICHE DE POSTE DU MEDECIN DE PREVENTION AU RECTORAT DE BORDEAUX

### Type d'emploi

Médecin de prévention placé sous l'autorité du Médecin Conseiller technique du Recteur

### Implantation géographique

Rectorat de Bordeaux – 5 rue Joseph de Carayon Latour – 33000 BORDEAUX CEDEX

### Description du poste

Le médecin de prévention dans la Fonction publique a pour rôle de prévenir toute altération de la santé des agents du fait de leur de travail.

Il participe à la politique de santé en faveur des personnels mise en place par le Recteur.

Il intervient en faveur de tous les personnels enseignants et non enseignants, quel que soit leur statut.

### Les missions

Conformément aux dispositions du décret n°82-453 du 28/05/1982 modifié par le décret 95-680 du 09/05/1995 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

- Surveillance médicale des agents :
  - Visites médicales systématiques (dont surveillance médicale particulière concernant les personnes exposées à des risques professionnels, personnels handicapés, personnels réintégrés après CLM ou CLD, femmes enceintes, etc).
  - Visites à la demande :
    - difficultés professionnelles en lien avec l'état de santé ;
    - aménagements des postes de travail ;
    - changements de poste :
    - reclassements professionnels :
    - risques professionnels, conditions de travail, etc ;
    - accidents de service, maladies professionnelles.

Au terme de ces visites, le médecin de prévention est habilité à proposer à l'Administration des aménagements temporaires ou définitifs des postes de travail ou des conditions d'exercice des fonctions justifiés par l'âge, la résistance physique ou l'état de santé des agents.

- Evaluation des risques professionnels, selon les postes de travail ;
- Mise en place de mesures de protection individuelles et collectives ;
- Elaboration d'une politique de promotion de la santé au travail.

### **Action sur le milieu professionnel**

Il est le conseiller de l'Administration, des agents en ce qui concerne :

- l'amélioration des conditions de travail :
- l'hygiène générale des locaux :
- l'adaptation des postes et des rythmes de travail :
- la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents de service ou de maladies professionnelles.

A ce titre, il consacre une part de son temps en établissement scolaire.

### **Autres missions**

Il est membre de droit des comités hygiène et sécurité académique et départementaux.

Liaisons avec :

- le comité médical (congé de longue maladie, congé de longue durée, réintégration, etc) ;
- la commission de réforme (accident de service, maladie professionnelle).

### **Adresser CV et lettre de motivation à :**

Monsieur BOUCHET, Directeur de la DEPAT  
Rectorat de l'Académie de Bordeaux  
5 Rue Joseph de Carayon Latour  
BP 935  
33060 BORDEAUX CEDEX

Tèl : 05 57 57 38 55

E-mail : [caroline.bieche@ac-bordeaux.fr](mailto:caroline.bieche@ac-bordeaux.fr)